

ARKEA OMNIUM INTERNATIONAL SENIOR DE LA COTE BASQUE

30 Juin et 1^{er} Juillet 2023

Règlement officiel

Nom de l'événement

Arkea Omnium International Senior de la Côte Basque

Dates

30 Juin et 1^{er} Juillet 2023

Lieu

Golf d'Arcangues – Chemin de Jaureguiborde – 64200 Arcangues

Tel : +33 559 43 10 56 - E-mail : accueil@golfdarcangues.com

Organisateur

- SAIA – Didier Picot - +33 661 95 22 22 – organisation@omniuminternational.com

Conditions de participation

Amateur : épreuve ouverte tous les amateurs licenciés ayant un index inférieur ou égal à 5,4 le jour de l'inscription, titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition et âgés de 50 ans et plus au 30 juin 2022.

Professionnel : épreuve ouverte aux professionnels titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition, âgés de 50 et plus au 30 Juin 2022 et étant

- membre d'une PGA reconnue,
- titulaire d'une catégorie sur le circuit français ou un circuit international, ou
- enseignant membre de PGA France, titulaire du brevet d'état 1^{er} ou 2^{ème} degré.

Champ de joueurs

120 joueurs représentant 60 équipes de 2 joueurs, dont 10 équipes à disposition du promoteur / sponsors.

Les équipes seront constituées

- de 2 joueurs professionnels,
- de 2 joueurs amateurs, ou
- d'un joueur professionnel et d'un joueur amateur.

Format

Tournoi disputé en double sur 36 trous, 18 trous par jour. Le premier tour sera disputé en Greensome, le second tour en Quatre balles. Toutes les équipes joueront les 36 trous. Il y aura un seul classement en score brut. L'équipe vainqueur sera celle dont la somme des coups joués au total sur les deux jours sera la plus faible.

Marques de Départ

Les marques de départ seront les marques aux couleurs du tournoi pour tous les joueurs.

Intempéries ou imprévus

Dans le cas où le premier tour ne pourrait se jouer, le tournoi se disputera sur un seul tour en Quatre balles.

Dans le cas où le premier tour ne pourrait se terminer le premier jour, il sera poursuivi le second jour, avant que les joueurs ne jouent le second tour.

Dans le cas où le second tour ne pourrait se terminer, le Comité se réserve le droit de l'annuler. Dans ce cas, le résultat du tournoi sera celui du tour joué en Greensome.

Départage

En cas d'égalité après 36 trous, un «play-off en mort subite » sera disputé sur le trou 18 en Greensome.

Inscriptions

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site de l'évènement www.omniuminternational.com.

Ouverture des inscriptions : 10 Février 2023

Clôture des inscriptions : 16 Juin 2023

L'inscription sera valide, sous réserve

1. des places disponibles,
2. de la saisie et de l'envoi du formulaire d'inscription sur www.omniuminternational.com,
3. du virement bancaire, correspondant aux prestations retenues, sur le compte de l'organisateur de l'évènement, et
4. de la réception d'un accusé de réception émis par l'organisateur confirmant l'inscription.

Montant du droit d'inscription	Joueur Professionnel	160€
	Joueur Amateur	260€
	Membre d'Arcangues	160€

Ce droit d'inscription ouvre droit à des tee-gifts, à un parcours de reconnaissance le 29 Juin, au cocktail dinatoire d'ouverture le 29 Juin et à la soirée de clôture le 1er Juillet.

Enregistrement

Clôture de l'enregistrement Jeudi 29 Juin à 17h00.

Forfait

Tout forfait devra être communiqué au secrétariat du golf d'Arcangues. Tout joueur déclarant forfait au-delà du Lundi 26 Juin à 17h00 restera redevable de son droit d'inscription.

Entraînement

Les joueurs souhaitant jouer le parcours de reconnaissance le Jeudi 29 Juin devront l'indiquer au moment de leur inscription sur www.omniuminternational.com.

Les horaires de départs du 29 Juin devront être réservés directement par téléphone auprès du secrétariat du golf d'Arcangues à partir du 1er Juin 2023.

Golfettes & chariots

Les golfettes et les chariots électriques seront autorisés pendant le tournoi dans la limite d'une golfette par équipe et sur la base du premier réservé, premier servi.

La réservation des golfettes et des chariots électriques se fera au moment de l'inscription.

Location golfette : 30€/jour – Location chariot électrique : 12€/jour – Chariot à main gratuit.

Dotation

Le montant de la dotation, 50 000€ au minimum, sera distribué selon le «breakdown» porté en annexe. Quinze équipes seront récompensées, les deux joueurs de chaque équipe se partageant la dotation à parts égales.

Dans le cas où un amateur figure dans une équipe récompensée, il ne pourra recevoir une somme supérieure à 850€.

Si la dotation d'un amateur selon le « breakdown » dépasse le plafond de 850€, le montant au delà du plafond sera versé à son partenaire si celui-ci est un golfeur professionnel. Si son partenaire est un amateur, ce montant sera distribué aux équipes moins bien classées selon le «breakdown».

Remise des Prix

Les trois premières équipes seront publiquement récompensées à la cérémonie de remise des prix qui aura lieu sur le green du 18 à l'issue du championnat.

Comité de l'Epreuve

Arnaud d'Arcangues – Jean-Pierre Lefebvre – Olivier Légise – Didier Picot – Alain de Soultrait (Directeur du tournoi)

DOTATION : 50 000€

BREAKDOWN

PLACE	MONTANT	%
1	10 000	20%
2	7 500	15,0%
3	6 000	12,0%
4	5 000	10,0%
5	4 000	8,0%
6	3 200	6,4%
7	2 700	5,4%
8	2 200	4,4%
9	1 800	3,6%
10	1 600	3,2%
11	1 400	2,8%
12	1 300	2,6%
13	1 200	2,4%
14	1 100	2,2%
15	1 000	2,0%
TOTAL	50 000	100%